



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

**GE**

1. **Débitrice: Pascal Vincent Vaucher SA**, chemin de la Marbre-rie 5, 1227 Carouge (GE)
2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu'au 06.10.2017
3. **Remarques:** 1. Les créanciers de Pascal Vincent Vaucher SA et toutes les personnes qui ont des prétentions à formuler sont invités à produire leurs créances et revendications avec pièces justificatives auprès du commissaire, dans un délai d'un mois à compter de la présente publication, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat.  
2. Date déterminante pour la naissance des créances et les intérêts : 6 décembre 2016 (date du jugement de sursis concordataire provisoire)  
3. Adresse pour l'envoi des productions :  
Me Vincent Jeanneret, Schellenberg Wittmer, 15bis rue des Alpes, CP 2088, 1211 Genève 1  
4. La date et le lieu de l'assemblée des créanciers seront publiés ultérieurement.  
5. Le commissaire au sursis : Me Vincent Jeanneret

Vincent Jeanneret  
Schellenberg Wittmer  
1211 Genève 1

03466393



**Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 13.04.2017, No 73, Jahrgang - année - anno: 135**

**Nachlassverträge - Concordats - Concordati** Schuldenruf im Nachlassverfahren - Appel aux créanciers lors d'un concordat - Diffida ai creditori nella procedura concordataria